



Bulletin Spécial du 04.05.11

Une mise en garde nous a été transmise ainsi qu'a l'ensemble des associations française.

Un personne de la région PACA délivrerai de faux indicatifs. Je met en annotation ci dessous l'information provenant de l'administration :

« Je souhaite vous informer qu'un radioamateur en région PACA attribue des faux indicatifs radioamateurs et des faux certificats d'opérateurs des services d'amateur au nom des administrations françaises compétentes (Ministère de l'économie des finances et de l'industrie, ANFR et ARCEP). Cette personne, de surcroît, n'hésite pas dans certains cas à demander le paiement des taxes liées à la délivrance de ces faux documents administratifs.

Je précise que les administrations concernées ont saisi les autorités judiciaires de cette situation, afin de faire respecter la loi.

Je vous prie de bien vouloir inviter à la vigilance vos membres et les informer que l'administration a pris les mesures nécessaires »

Je vous suggère la grande prudence lors de l'attribution d'indicatifs dans cette région.

73 QRO du CA de L'URC et de F4FCE.